

Réf: Dossier N° : 53707

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ANEKA SARL »

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME WILLIAMSVILLE FACE ENTREE
DE HMA, 20 BP 1505 ABJ 20**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 31 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ANEKA SARL » .

Objet: DISTRIBUTEUR : Fourniture de produits d'entretien et de rénovation, Fourniture bureautique et informatique, Fourniture matériaux bâtiment, Fourniture industriel et agricole, PRESTATION DE SERVICES, Entretien automobile, Entretien domestique et industriel, Rénovation et entretien bâtiment, Force de vente, Service livraison, Placement d'agents temporaire..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Trente Mille (30.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME WILLIAMSVILLE FACE ENTREE
DE HMA, 20 BP 1505 ABJ 20

GERANT: Monsieur ZEZE MATE GEORGES PHILIPPE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23577 du 31/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20468 du 31/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

